

La voix de l'Opposition de gauche

TSCG. Consensus constitutionnel.

10 août 2012

On imagine François Hollande pousser un soupir de soulagement à l'annonce de la décision du Conseil Constitutionnel de ne pas réviser la Constitution afin d'intégrer le Pacte de stabilité et de croissance. Le président évite un passage par le Congrès où il lui aurait été difficile d'obtenir une majorité des 3/5 pour ratifier le texte.

Le traité sera donc adopté, comme souhaité, par une simple loi organique votée à l'Assemblée et au Sénat lors d'une session extraordinaire. Mais le gouvernement socialiste risque fort de buter sur un refus à gauche et devra se tourner vers les centristes, membres de l'opposition, pour voir le traité approuvé.

Une révision constitutionnelle aurait nécessité un vote à la majorité des trois cinquièmes du Parlement réuni en Congrès, ce qui aurait impliqué l'appui d'une partie de l'opposition de droite, des députés de gauche ayant annoncé qu'ils ne voteraient pas un texte qui impose selon eux une austérité sans fin.

Mais pour le conseil constitutionnel, ce n'est pas nécessaire, la France étant déjà tenue par les règles de discipline budgétaire adoptées dans le passé.

"Le TSCG, qui abaisse à 0,5 % cet objectif, se borne sur ce point à reprendre, en les renforçant, les engagements existants", écrivent les "Sages" dans leur décision.

"Il ne procède pas à des transferts de compétences en matière de politique économique ou budgétaire", ajoutent-ils. *"Le Conseil constitutionnel a en conséquence jugé que, pas plus que les engagements antérieurs de discipline budgétaire, l'engagement de respecter ces nouvelles règles de discipline budgétaire ne porte atteinte aux conditions essentielles d'exercice de la souveraineté nationale."*

Par quatre fois, le Conseil avait imposé, après des traités européens, une retouche constitutionnelle (Maastricht 1992, Amsterdam 1997, constitution européenne 2005, Lisbonne 2007). Pour le traité de Nice (2001), et donc désormais celui de Bruxelles (2012), la réécriture n'est pas requise.

Suite à cette décision, François Hollande a demandé au gouvernement de préparer *"rapidement"* un projet de loi pour ratifier le traité budgétaire européen.

"Un projet de loi est d'ores et déjà en préparation pour autoriser la ratification du traité. Il sera délibéré en conseil des ministres et déposé au Parlement dans les meilleurs délais", a annoncé le ministre des affaires européennes, Bernard Cazeneuve, qui s'est aussi félicité de la décision des Sages, qui *"valide l'approche retenue par le gouvernement"*. *"Cette décision confirme qu'il n'est pas nécessaire d'inscrire la 'règle d'or' dans la Constitution, s'est-il réjoui. Nous allons donc procéder ainsi, au moyen d'une loi organique, contrairement à ce que prévoyait le précédent gouvernement."*

Cette décision "*ouvre une nouvelle voie pour la France et l'Europe*", a estimé jeudi Martine Aubry, première secrétaire du PS. "*Le Parti socialiste se félicite de cette issue, ouvrant la voie à une ratification par le Parlement des décisions actées lors du dernier sommet européen et qui permettront de remettre l'Europe sur les rails de la croissance et de l'emploi*", écrit Mme Aubry dans un communiqué.

Eric Coquerel, secrétaire national du Parti de gauche, a déclaré dans un communiqué : "*Nous sommes stupéfaits de cette réponse dès lors que le traité Merkozy implique un abandon de souveraineté du Parlement national sur le budget. Nous n'avons pas battu Nicolas Sarkozy pour en arriver là. Il faut un référendum !*"

Il a jugé "*inimaginable*" de ne pas changer la Constitution française pour adopter le traité européen de stabilité budgétaire, jeudi sur RMC-BFM TV. "*Tout ça est un habillage d'un traité de récession, qui va accroître la récession en Europe s'il est appliqué*", a-t-il estimé.

François Hollande est même lâché par certains socialistes, notamment les hamonistes, membres du courant Un Monde d'Avance. Ces derniers reprochent au traité d'instaurer l'austérité et envisagent de s'abstenir. "*Majoritairement, ils (les hamonistes) sont très critiques sur ce pacte*", indique Guillaume Balas, secrétaire général du mouvement.

La sénatrice Marie-Noëlle Lienemann, membre de l'aile gauche du PS, qui ne votera pas le traité de stabilité budgétaire européen, a affirmé que les socialistes étaient "*nombreux à ne pas vouloir l'approuver*", jeudi sur France Info.

"*Je ne pense pas que je serai la seule*" à ne pas voter ce texte au PS. "*En tout cas on est très nombreux à ne pas vouloir l'approuver*", a-t-elle déclaré. "*Tout cela me paraît d'un grand danger, c'est l'austérité à vie*", a-t-elle redit jeudi. "*Nous serons bridés dans notre croissance si nous votons cela*".

Face à cette désolidarisation, le président du groupe PS, Bruno Le Roux a appelé avec insistance la majorité à être "*clairement rassemblée*" autour du président. Sans succès.

Lâché par une partie de son camp, François Hollande est en position de faiblesse. Pour retrouver une certaine contenance, il va devoir se tourner vers un pan de l'opposition : les centristes. Les députés de l'Union des Démocrates et des Indépendants (UDI), menée par Jean-Louis Borloo, sont favorables à l'idée d'adopter le traité par une simple loi organique. "*A chaque fois que le PS aura des soucis avec le Front de gauche, il pourra toujours trouver des partenaires à droite*", confiait d'ailleurs le porte-parole UDI, Jean-Christophe Lagarde. (lemonde.fr, libération.fr, Reuters et AFP 09.08)

Explication.

Le TSCG sera donc intégré à la Constitution sans qu'il soit nécessaire de la réviser, puisque son contenu et les dispositions déjà existantes le permettent et le tour est joué.

La Constitution ne se réduit pas à ses 89 articles, elle intègre certains textes ou articles spécifiques auxquels elle renvoie, (Constitutions antérieures, Déclarations des droits de l'homme, etc.), les différents traités signés par les gouvernements successifs, ainsi que l'ensemble des lois adoptées toujours en vigueur, puisque leur application dépend de l'existence des institutions dont la Constitution est garante.

Coquerel s'époumone, le TSCG "*va accroître la récession en Europe s'il est appliqué*", quel malheur, il va leur falloir sortir du terrain purement institutionnel sur lequel le PG repose, quelle guigne, il va falloir se coltiner la lutte de classe avec la plèbe... On va voir ce que vous avez réellement dans les tripes, si on en juge à leur alter ego en Allemagne et en Grèce incapables de rompre avec le capital, on sera vite fixé, personnellement nous le sommes déjà.

S'agissant des gesticulations des sociaux-impérialistes de gauche, on aura noté qu'ils sont "*très nombreux à ne pas vouloir l'approuver*", le TSCG, ce qui ne veut pas dire qu'ils voteront systématiquement contre, ils peuvent aussi s'abstenir afin de le faire passer avec des voix centristes et de l'UMP, le courage n'étant pas en général la qualité la plus répandue chez les laquais. Que le POI leur accorde un intérêt particulier n'a rien d'étonnant puisque plus de la moitié de ses adhérents viennent du PS (déclaration de Schivardi). Voilà une transition toute trouvée.